



Communiqué de presse

#Artisanat/ #Bâtiment / #économies / #énergie / @Butagaz

## La CAPEB et BUTAGAZ lancent leur nouvelle offre packagée FACILIPASS Chaudière bois

*Paris, le 23 octobre 2019 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et Butagaz, fournisseur de solutions multi-énergies, lancent aujourd'hui une nouvelle offre packagée « Chaudière Bois FACILIPASS ». Dans le prolongement des « Pack Chaudière » et « Pack Pompe à Chaleur », cette offre permet le financement par mensualisation sur 60 mois, de travaux d'installation et d'entretien de chaudières à granulés de bois pour les clients particuliers. Parallèlement, l'intégration de l'aide « Habiter Mieux Agilité » de l'ANAH vient compléter les différentes offres FACILIPASS, afin de favoriser les travaux de rénovation énergétique des ménages les plus modestes.*

© CAPEB

### **Une solution économique et écologique avec le Pack « Chaudière Bois FACILIPASS », renforçant le confort des occupants.**

Avec près de 1.000 entreprises déjà inscrites aux offres FACILIPASS en 6 mois d'existence, une offre « Chaudière Bois FACILIPASS » est déployée dès aujourd'hui. Elle se présente sous la forme d'une mensualité packagée tout inclus, permettant l'installation d'une chaudière à granulés de bois performante.

L'offre « Chaudière Bois FACILIPASS » est une solution mensualisée inédite et tout confort imaginée par la CAPEB et Butagaz afin d'accompagner à la fois les particuliers et les entreprises artisanales. Affichée à partir de 59€ par mois sur 5 ans, elle permet en effet de répondre aux nouvelles attentes des particuliers qui souhaitent faire des économies d'énergie, grâce au remplacement d'une chaudière ancienne à énergie fossile. L'offre propose également un accompagnement des entreprises avec la simplification des démarches administratives liées au montage des différents dossiers (financement, CEE). Un service client chargé de recueillir toutes les pièces justificatives auprès des clients est déjà opérationnel.

Comme pour les « Pack Chaudière » et « Pack Pompe à Chaleur », les entreprises souhaitant s'engager à porter l'offre « Chaudière Bois FACILIPASS » sont dotées d'outils marketing adaptés pour leur permettre de valoriser l'offre auprès de leurs clients. L'offre est accessible à toute entreprise qualifiée RGE sur le domaine du chauffage et/ou de l'eau chaude au bois.

### **Les fabricants partenaires du Pack Chaudières Bois FACILIPASS**

L'offre « Chaudière Bois FACILIPASS » propose une gamme de 4 équipements performants (chauffage seul ou avec production d'eau chaude sanitaire) disposant du Label Flamme Verte 7\* pour chacune des

6 marques partenaires de l'offre (DE DIETRICH, DOMUSA TEKNIK, FRÖLING, OERTLI, RED Heating et VIESSMANN) ce qui permet de couvrir la majorité des besoins rencontrés dans les logements.

## **L'intégration de l'aide « Habiter Mieux Agilité » de l'ANAH pour favoriser les travaux de rénovation énergétique auprès des ménages modestes**

Depuis le lancement des offres packagées FACILIPASS, 75% des dossiers réalisés intègrent l'aide « Habiter Mieux Agilité » de l'ANAH afin d'accompagner les ménages les plus modestes dans le remplacement de leur ancien système de chauffage. Les entreprises portant l'une ou plusieurs des offres FACILIPASS sont ainsi en capacité de proposer à leurs clients les plus modestes le remplacement d'une chaudière ancienne par un équipement neuf performant (chaudière, pompe à chaleur ou chaudière à granulés de bois) tout en minimisant le reste à charge.

### **Facilipass : retour sur les offres existantes**

#### **Le Pack chaudière Facilipass :**

Lancé en avril 2019, ce pack, ouvert à tous les particuliers sans condition de revenus, vise à faciliter l'acquisition de chaudière THPE. Il permet ainsi le remplacement d'une chaudière classique par la pose d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique donc éligible au CITE et aux CEE. L'entretien est inclus et l'équipement dispose d'une garantie de 3 ans. Cette offre permet aux entreprises de présenter une large gamme de chaudières et d'options qualitatives. Un dispositif d'accompagnement, sous forme de kits prêts à l'emploi, vient à l'appui des services commercial, marketing, administratif dispensés par les entreprises.

#### **Le Pack Pompe à chaleur Facilipass**

Cette offre mensualisée (à partir de 81 euros par mois sur 5 ans) propose une gamme de 4 équipements performants sur les 5 marques partenaires (ATLANTIC, DE DIETRICH, CHAPPEE, OERTLI et VIESSMANN) pour remplacer des chaudières anciennes à énergie fossile. Le partenariat inclut également un accompagnement des entreprises avec la simplification les démarches administratives liées au montage des différents dossiers (financement, CEE, aide de l'ANAH via le programme Agilité). Comme pour le « Pack Chaudière », les entreprises souhaitant s'engager à porter l'offre « Pompe à Chaleur Facilipass » sont dotées d'outils marketing adaptés pour leur permettre de valoriser l'offre auprès de leurs clients.

#### **À propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

- 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 » [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr) - [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

#### **A propos du groupe BUTAGAZ**

Fournisseur multi-énergies et services, le groupe Butagaz a pour mission d'accompagner chaque Français dans sa transition énergétique en aidant à consommer moins et consommer mieux. Filiale du groupe DCC, il est en France un acteur majeur du gaz liquide (propane et butane) et est également fournisseur de gaz naturel, électricité et de granulés de bois. Opérant pour des clients BtoC et BtoB, le groupe Butagaz est composé de Gaz Européen, Distrinord Gaz, Logigaz Nord et Proxigaz. Il est composé de 800 collaborateurs présents sur tout le territoire français et représente 1 milliard de chiffre d'affaire. Veillant à agir avec éthique et responsabilité auprès de toutes ses parties-prenantes, Butagaz a obtenu en 2019 la médaille d'argent ECOVADIS, qui la situe parmi les 4% des entreprises les plus performantes en matière de RSE dans sa catégorie.

*L'innovation l'amène à diversifier ses activités et à proposer son propre programme d'open innovation - Zagatub - un laboratoire de co-création destiné à faire émerger et accélérer des solutions innovantes répondant aux besoins de ses clients.*

*Ce sont près de 5 millions de clients qui font aujourd'hui confiance à Butagaz et plus de 92 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits des solutions et services proposés\*. Son service client basé en France, à Amiens, a d'ailleurs été élu « Service Client de l'Année 2020 » dans la catégorie Fournisseur d'électricité et de gaz.*

*Pour plus d'informations : <https://www.butagaz.fr/> - Suivez notre actualité sur Twitter : @BUTAGAZ*

*\* Étude « la voix du Client » - juin 2019.*

**Contacts presse :**

**CAPEB:** Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)

Agence Hopscotch Alice Augeraud - tél : 01 55 78 23 87 - [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:aaugeraud@hopscotch.fr)

**Butagaz :**

Agence Elan-Edelman : tél : 01 86 21 51 00 - [Butagaz@elanedelman.com](mailto:Butagaz@elanedelman.com)